

FORMULAIRE ABONNEMENT PARKING RESIDENT 2023 - ANNECY PARKINGS -

à retourner avant le 10 de chaque mois, tout dossier incomplet sera rejeté

CADRE RESERVE AU CLIENT

BONLIEU
Préfecture

HOTEL
DE VILLE

GARE
(entrée à
côté Atria)

POSTE

SAINTE-
CLAIRE

CHATEAU

CHEVENE

COURIER

PALAIS
DE JUSTICE

TYPE D'ABONNEMENTS ET TARIFS :

➤ Abonnement « **Résident confort** » du lundi au samedi de 18h30 à 10h00, de 12h00 à 14h00 + dimanche et jours fériés toute la journée

RESIDENT CONFORT
35,00 € TTC/Mois

RESIDENT CONFORT
Parking CHEVENE
15,00 € TTC/Mois

Justificatifs à remettre au service Anancy Parkings :

Taxe d'habitation ou Bail de location ou acte achat
(attestation notariale)

Pièce identité

Attestation ou Photo vignette Crit'air

Carte Grise



* Pour tous cas particuliers (informations à renseigner, justificatifs à fournir...), veuillez-vous rapprocher du service Anancy Parkings.

DEMANDEUR : Madame Monsieur

Nom et Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

N° de téléphone : Mail :

N° immatriculation véhicule : Modèle :

N° Vignette Crit'air : 0 1 2 3 (pas d'abonnement au-delà de la crit'air 3)



*** Après accord de la commission municipale, la carte d'accès au parking est à retirer en cabine d'accueil dans les 10 premiers jours du mois. Passé ce délai, la demande sera automatiquement invalidée.**

CHOIX REGLEMENT :

Votre abonnement est souscrit pour l'année civile, toutefois vous avez la possibilité d'opter pour une périodicité de règlement payable soit par prélèvement automatique, débité le 1^{er} de chaque mois (joindre un RIB), soit sur facture ou auprès de l'agent d'exploitation en cabine :

au mois au trimestre au semestre à l'année

(payable avant le 10
de chaque mois)

(payable en janvier, avril,
juillet et octobre)

(payable en janvier et juillet)

Les données recueillies avec votre consentement via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné aux agents de la Direction Ancecy Parkings de la Ville d'Ancecy afin de gérer les abonnements et les paiements des stationnements de la Ville d'Ancecy. Conformément au règlement général européen sur la protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 et la loi « informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez du droit d'accéder, de modifier, de supprimer ou d'effectuer toute autre action en rapport avec les données personnelles vous concernant. Pour plus d'informations concernant l'exercice de vos droits, veuillez consulter les mentions légales sur le site de la Ville d'Ancecy <https://www.ancecy.fr/12-mentions-legales.htm>.

Ancecy, le :

Signature du client :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

COMMISSION D'ATTRIBUTION DU :

DECISION : Accord Refus

Observation :

.....